Déclaration des Performances

DoP №: SG GY 2013 A1ABA15A003A005

1. **Code d'identification unique du produit type:** Gyproc Rf ABA– 15 mm 1200 mm. Plaque de plâtre type DF, conforme à la norme EN 520:2009.
2. **Identification du produit de construction:** Gyproc Rf ABA 15 1200. Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit – DD-MM-YY.
3. **Usage prévu du produit de construction:** Plaque de plâtre type DF avec épaisseur de 15 mm pour finition sèche intérieure.
4. **Fabricant:** Saint-Gobain Construction Products Belgium, Sint-Jansweg 9, Haven 1602, B-9130 Kallo (Belgium).
5. **Mandataire**: Non concerné.
6. **Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction:** Système 4.
7. **Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :** Non concerné.
8. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:** Non concerné.
9. **Performances déclarées:** Voir tableau ci-dessous, conformément à l'annexe ZA de la norme EN 520:2009. Les méthodes et données pour la certification de conformité sont adaptées suivant la description dans le tableau ZA.2 et ZA.3a.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A2-s1, d0 (B)	EN 520:2009
Perméabilité à la vapeur d'eau	10	
Conductivité thermique	0,25 W/(m.K)	
Résistance au cisaillement	NPD	
Résistance à la flexion	Conforme	
Substances dangereuses	NPD	
Résistance aux chocs Isolation acoustique aux bruits aériens Absorption acoustique	Voir la documentation technique du fabricant : www.gyproc.be	

10. **Les performances des produits identifiés aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées dans le tableau ci-dessus (point 9).**
    La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus (point 4). Les produits sont soumis à un essai de type initial et à un contrôle de la production en usine conforme à la EN 520:2009.

Kallo, 1 juin 2013

Quirijns Rini
Managing Director
Saint-Gobain Construction Products Belgium